

La page des élus de l'opposition **Novembre 2020**

Les élus de la liste « Union Démocratique pour Saint-Dizier-Masbaraud » tiennent ici à remercier les 265 votants sur 599 suffrages exprimés (pour rappel la liste « agir ensemble pour SDM » a obtenu 281 voix, soit 16 voix de plus) ; le scrutin proportionnel de liste (nouveau mode de scrutin depuis la fusion des 2 communes) ne nous permettant d'obtenir que 4 élus.

Ce sont donc, après plusieurs démissions, Christiane DETEIX, Michel LAROCHE, Bernard PRADAUDE et Sébastien AUMEUNIER qui siègent au sein du conseil municipal.

Ils vous assurent de leur détermination à vous écouter, vous représenter et participer activement au travail des différentes commissions, conseils, dans l'objectif du bien collectif.

Évidemment, nous sommes les élus de « l'opposition » mais nous serons attentifs aux différents dossiers et nous vous apporterons notre ressenti sur les plus importants, nous ferons également des propositions et appuierons les décisions qui nous semblent pertinentes pour l'ensemble de la population.

• Budget : Où en sommes-nous exactement ?

Le compte administratif 2019 laisse apparaître un déficit de 834 842 € en investissement. De quoi en effrayer plus d'un(e) ! Mais le budget fonctionnement est excédentaire de 536 663 €.

Et si on consulte le budget fonctionnement 2020, on remarque qu'il bénéficie d'un report de 113 562 € (chapitre 002). Comment est-ce possible ?

Tout simplement, le compte administratif 2019 n'inclut pas les restes à réaliser (RAR), à savoir factures en attente et surtout subventions européennes arrivées seulement en 2020. Même en transférant les sommes nécessaires du budget fonctionnement au budget investissement, il reste encore 113 562 €. C'est bien ce qu'avait prévu la municipalité précédente qui économisait depuis plusieurs années pour payer sans emprunt le multi-services, qui donne toute satisfaction aux commerçants qui y sont installés.

	Fonctionnement		Investissement	
	Crédits	Débits	Crédits	Débits
Solde 2019	536 663€			834 842€
Virement vers investissement		423 101€	423 101€	
Restes à réaliser			462 312€	50 571€
Report fonctionnement 2020		113 562€		
Totaux	536 663€	536 663€	885 413€	885 413€

• La régie municipale

Elle a été déficitaire tant qu'elle était rue du relais et soutenue financièrement par l'ancienne municipalité qui estimait que le service rendu valait bien cet effort (comme beaucoup de collectivités le font en milieu rural).

Depuis son déménagement rue du chêne, ses comptes ne sont plus dans le rouge et nous avons tous pu apprécier ce service rendu pendant le confinement. Nous avons pu nous approvisionner sur place sans problème et l'agence postale n'a pas connu de fermeture.

Un grand merci à Claudine et Jean Pierre, toujours disponibles et redoublant d'ingéniosité pour pallier toute rupture de stock pendant cette période difficile.

• Et pour finir, quelques lignes sur le plan d'eau

Après avoir tergiversé quelques mois et n'avoir rien prévu dans le budget 2020, la nouvelle majorité a dû se rendre à l'évidence : il n'existe pas d'alternative au projet accepté par la majorité précédente, à moins de raser la digue à nos frais ! Et c'est en urgence qu'il a fallu rouvrir le dossier et demander le versement de subventions obtenues par l'ancienne municipalité, sous peine de les perdre. Mais ne boudons pas notre plaisir, c'est à l'unanimité (moins une abstention) que le conseil municipal s'est prononcé pour la reprise de ce projet !

Lettre des 4 élus de l'opposition aux habitants de Saint Dizier Masbaraud

Décembre 2021

• Pourquoi cette lettre ?

- Depuis les élections de mars 2020, un seul journal municipal a été édité.
- En conséquence, nous avons trop d'éléments importants à vous communiquer pour les mettre sur la page à laquelle nous avons droit dans le journal municipal.
- Beaucoup d'événements sont tus par la majorité municipale.

• 18 mois de mandat et quel bilan ?

À nous quatre, quel poids pouvions-nous avoir pour représenter quasiment la moitié des électeurs ? (Pour rappel, résultat des élections : 281 voix pour la liste « Agir ensemble pour Saint-Dizier-Masbaraud » et 265 voix pour la liste « Union démocratique pour Saint-Dizier-Masbaraud »)

Notre volonté d'œuvrer pour le bien de la commune s'est traduite par notre assiduité aux conseils municipaux et notre inscription à toutes les commissions mises en place.

Mais nous nous sommes heurtés à une volonté farouche de nous mettre à l'écart, ce qui nous a empêchés de présenter nos points de vue sur l'avenir de la commune.

Nous n'avons eu que peu de réunions de commissions, les décisions se prenant le plus souvent au niveau du Maire et de la première adjointe. Nous découvrons ces décisions en Conseil municipal, sans possibilité réelle de débats, les documents nécessaires ne nous étant pas communiqués, ou dans des délais ne nous permettant pas de les étudier correctement.

• Les démissions et l'atmosphère au sein du Conseil municipal

Nous avons assisté à 3 démissions (dans la majorité en place) en 18 mois, dont 2 adjoints sur 5 :

- Monsieur Gilles Maingoutaud en avril 2020,
- Monsieur Romain Legay en janvier 2021, adjoint chargé des ressources humaines, poste purement et simplement supprimé ... On mesure ici la cohérence des nominations des adjoints !
- Et Monsieur Dominique Bourdeix, adjoint chargé de Transbois et éclairage public, en octobre 2021.

• Quelques exemples de dysfonctionnements

Le blocage du budget 2021 :

Nous avons refusé de voter le budget 2021, après nous être opposés à la création de nouveaux bureaux à l'étage de la mairie pour une somme de 195 701 €, ceci en l'absence de toute réunion préparatoire pour étudier correctement ce dossier et trouver d'autres alternatives.

À nos yeux, la priorité n'était pas d'avoir un « palais municipal » pour la commune ! D'ailleurs, lors du vote, 6 autres conseillers de la majorité en place ont été de notre avis, et, devant le refus de la personne en charge des finances de modifier ce projet, le budget n'a pas été adopté, et nous étions conscients des conséquences de notre vote.

Le plan d'eau :

- Aucun chiffrage prévu au Budget Primitif 2020, alors qu'il était prévu par l'équipe précédente (dont l'exécutif actuel faisait partie pour la plupart),
- Demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) approuvée à l'unanimité de l'équipe municipale précédente le 08/01/2020, délibération transmise le 07/02/2020 à la Préfecture, puis plus rien au Budget Primitif 2020 de la nouvelle majorité du Conseil municipal le 30/07/2020 !
- Nouvelle demande de DETR en 2021 accordée par la préfecture malgré le blocage du budget (lettre de Madame la Préfète du 20/08/2021 allant dans ce sens) mais par son courrier du 07/10/2021, le Maire indiquait qu'il n'était pas prêt, sans aucune explication !
- Aujourd'hui, une nouvelle demande de DETR est prévue pour 2022, en espérant que tous les financeurs (Département et Région) veuillent bien nous attendre et que les prix ne s'envolent pas trop !
- Ces lenteurs ne cachent-elles pas une volonté de laisser pourrir le dossier pour ne pas réhabiliter le plan d'eau ? D'ailleurs nous n'avons eu aucune réunion de la commission concernée depuis les élections ; et l'argument de nous dire que c'est le blocage du budget qui en est la cause ne tient pas, au vu de la position de la préfecture.

École de Saint-Dizier :

- Découverte de la fermeture d'une classe à Saint-Dizier-Leyrenne dans les médias fin février 2021, alors que le maire avait été averti par l'Inspection Académique au début du mois, et qu'il n'a pas trouvé bon d'en avertir les conseillers municipaux !
- De même pour les fournitures scolaires : pour la première fois depuis toujours, il a été demandé aux parents de fournir le matériel scolaire pour une somme conséquente (entre 30 € et 50 € environ par élève), décision annoncée en conseil d'école, en présence du maire mais sans aucune réaction de sa part. Apparemment la directrice n'avait pas été informée que l'école pouvait dépenser, malgré le non vote du budget, 60 € (50% du budget 2020) par enfant pour les fournitures scolaires ! Depuis, nous avons beaucoup insisté en conseil municipal pour que les parents puissent récupérer cette somme et avons proposé de fournir une carte cadeau d'un montant de 30 € par enfant par le biais du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) délibération prise en conseil municipal du 23/11/2021.

Embauche :

Les embauches d'un cuisinier (décembre 2020) et d'une secrétaire générale (septembre 2021) ont provoqué l'envolée des charges de personnel :

- 446 334 € réalisés en 2020
- 547 787 € prévus au budget 2021

Soit environ 100 000 € en plus !!

Pour une commune « au bord de la ruine » en 2020, voilà un joli tour de force ! Mais surtout, cette augmentation conséquente du budget de fonctionnement diminue d'autant nos capacités d'investissement.

Autre conséquence, le départ d'Angélique à l'accueil de la mairie de Saint-Dizier. Aujourd'hui, quand vous entrez à la mairie, vous êtes face à ... une chaise vide !

Absence de dialogue et d'information :

Si à ce jour, le projet pharaonique de bureaux à l'étage semble abandonné, un autre projet serait « dans les tuyaux », au rez-de-chaussée, de même qu'une transformation profonde du multi-services. Nous n'en savons pas plus en l'absence de toute communication.

Notre volonté d'agir pour la commune, notre entente au sein de l'opposition nous a permis d'obtenir enfin, depuis cet été 2021, la réception d'une partie des documents préparatoires quelques jours avant le Conseil municipal afin de pouvoir délibérer sans être mis devant le fait accompli.

Malgré tout, nous restons inquiets pour l'avenir, ayant l'impression que l'exécutif se complaît dans la critique du passé plutôt que de se projeter dans le futur. Ainsi, la banderole pour rechercher un nouveau médecin a été posée par la Com-Com, et quand nous avons soulevé le problème en réunion, aucune réponse concrète. Notre proposition de délibération sur un engagement financier de la commune (aide à la reprise, logement) est reportée à un conseil ultérieur. Pourtant il y a urgence !!! et nous nous félicitons de l'initiative des infirmières qui ont réussi à faire venir TF1 pour un reportage sur notre maison de santé et son devenir.

Pour finir sur une note positive, nous avons apprécié de pouvoir participer à la commission « régie municipale et marché » dont les propositions ont abouti à la mise en place d'un marché mensuel et l'extension de l'épicerie permettant ainsi de consolider son bilan.

Nous vous recommandons vivement une petite visite de l'un comme de l'autre.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de belles fêtes de fin d'année malgré le contexte actuel de pandémie. Nous sommes évidemment à votre écoute si vous le souhaitez pour vos remarques, vos souhaits.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Malgré les difficultés rencontrées, c'est une satisfaction pour nous de servir la commune, nous serons vigilants à son intérêt, et travaillerons aussi pour que la communication des affaires de la commune vous soit faite plus régulièrement.

Après plus d'un an sans nouvelles, enfin un nouveau bulletin municipal !

Conscients du peu de transparence que représentait ce manque d'information, nous vous avons adressé une lettre mi-décembre. Loin de toute polémique stérile, nous souhaitons simplement vous informer le plus régulièrement possible de notre ressenti sur les affaires de la commune.

Que s'est-il passé depuis cet envoi ?

• Démissions, l'hémorragie continue

En effet, 4 conseillers de plus ont démissionné avant Noël, ce qui fait un total de 7 démissions sur 19 conseillers, dont 6 de la majorité municipale. Si la première de toutes ces démissions semble justifiée par des raisons personnelles, les autres sont liées à l'atmosphère régnant au sein du conseil.

À ce jour, même en prenant les « remplaçants » de la liste majoritaire le conseil ne peut plus être au complet. Et 1 élue de la liste majoritaire a rejoint l'opposition. Au total, ce sont 11 élus du conseil municipal d'origine qui manifestent leur désaccord avec l'exécutif (sur 19 élus).

À noter que Martine BORD, bien que démissionnaire, a tenu à poursuivre son engagement pour la Bibliothèque Municipale, comme bénévole. Merci à elle, et à celles qui l'aident.

• Fonctionnement du conseil municipal

Opacité, sous-entendus, mise à l'écart sont les maîtres mots de l'exécutif. À ce jour, nous ne pouvons pas vous donner d'information sur les projets 2022, sauf la DETR pour les routes qui devait être déposée avant le 15 décembre. Il semblerait qu'enfin les travaux du plan d'eau soient programmés mais la commission travaux, chargée du suivi, ne s'est pas réunie, de même que la commission budget.

Autres exemples :

- Nous n'étions pas informés de l'invitation au Sénat de 5 élus de la commune (sur quels critères ont-ils été choisis ?)
- Nous avons proposé une compensation sous la forme d'une carte cadeau des dépenses de fournitures scolaires (30€). Elle devait être remise à chaque famille pour Noël, mais à ce jour pas de nouvelles ... Nous tenons à rappeler que le budget des fournitures scolaires fait partie intégrante du budget communal et est donc de la responsabilité du maire (articles L212-4, L 212-5 et L411-2 du code de l'éducation)

• En bref

La majorité des travaux réalisés en 2021 relèvent du budget 2020 et avaient été programmés par la précédente municipalité.

Nous nous réjouissons de la couverture médiatique au sujet de notre cabinet médical, avec la venue du Président de la République en point d'orgue. Malheureusement, rien ne relève de l'initiative de la municipalité, l'engagement financier annoncé n'est que verbal.

Comme nous l'écrivions dans notre lettre du mois de décembre, nous poursuivrons notre mandat dans le respect de la transparence et de l'impartialité, soucieux de l'avenir de notre commune et du bien-être de ses habitants.

La page des élus de l'opposition

Décembre 2022

Les mois passent rapidement et l'année 2022 tire déjà à sa fin. Depuis les dernières démissions au printemps le conseil municipal ne compte plus que 17 membres sur les 19 normalement prévus par la loi.

Ainsi, pour le vote du budget, 11 conseillers seulement étaient présents. Nous aurions pu aller vers le blocage comme en 2021 en nous retirant, mais conscients des enjeux et pour ne pas donner une nouvelle excuse au retard pris pour les travaux du plan d'eau, nous avons choisi de rester et de nous abstenir pour les différents votes.

En effet, nous sommes inquiets, entre autres, pour le budget de fonctionnement qui explose au niveau des charges de personnel (environ 463 000€ réalisés en 2021 / 573 000€ prévus en 2022).

Le budget pour les travaux du plan d'eau (subventionné à 80 %) est maîtrisé, reprenant le projet élaboré par l'ancienne municipalité, à l'exception de la subvention de la région, renégociée par les services de la communauté de communes. Les 20 % restants, à la charge de la commune, sont couverts par les excédents du budget de fonctionnement des trois dernières années.

Si le budget de fonctionnement ne dégage plus d'excédent, où trouverons-nous de quoi financer de nouveaux investissements qui, pour nous, devraient concerner en priorité la chaufferie bois à Saint Dizier, le réaménagement des abords du plan d'eau pour lui rendre sa fonction touristique et de loisirs, et l'aménagement du carrefour en bas de l'école de Masbaraud.

C'est pourquoi nous avons voté une nouvelle fois contre le projet de réaménagement des locaux administratifs, (budget prévu : 189 000€ en 2021 ... 249 000€ en 2022) et que nous déplorons le remboursement de 9000€ au Syndicat Des Energies de la Creuse pour l'étude sur la chaufferie bois réalisée en 2019. Si le projet avait été suivi en 2021, ces 9000€ auraient pu être intégrés au montant total des travaux et être subventionnés. Ce ne sera plus le cas maintenant alors qu'il semble enfin ressortir des cartons.

Nous comprenons mieux pourquoi nous avons eu la surprise de découvrir le projet d'un emprunt de 300 000€ lors du dernier conseil municipal (moins de 6 mois après le vote du budget !). Mais manifestement, nous n'étions pas les seuls à faire cette découverte, plusieurs adjoints et conseillers de la majorité étaient dans la même ignorance que nous. Ambiance !...

Nombre de décisions sont ainsi reportées de réunion en réunion, l'improvisation étant souvent de mise. À se demander à quoi a servi la "restructuration du pôle administratif"... nous constatons surtout le sous-emploi d'un personnel qualifié.

Difficile de faire tenir en une page tout ce que nous voulions vous écrire. C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous prochainement sur le site internet de la commune où un espace nous est légalement dédié.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes en compagnie de vos proches, ainsi qu'une nouvelle année pleine de bonheur.

LES GRANULÉS VOLAGES

(fable réelle)

Il était une fois
Quatre-vingts sacs de granulés de bois
S'ennuyant dans un hangar municipal
Un jour ... Ils se sont fait la malle ...
Surprise des employés municipaux
Qui n'en retrouvèrent pas même un petit copeau !
Comment avaient-ils pu faire ?
Pas un seul signe d'effraction !
S'étaient-ils transformés en poussière ?
On s'attendait à une réaction
Une plainte, une enquête,
Que nos édiles auraient en tête
De retrouver les fugueurs
Et de faire taire les rumeurs.
Mais rien n'est arrivé ...
Mieux, on nous demanda de faire silence
Pour ne pas mettre une mauvaise ambiance
Entre ceux qui, du hangar, ont la clé !
Les auteurs du larcin n'ont guère de risque
Puisque personne n'est sur leur piste !...

La page des élus de l'opposition Décembre 2023

• Épicerie

Après 4 longs mois d'attente, l'épicerie de Saint Dizier vient enfin de rouvrir ses portes, agrémentée d'un bar et de nombreux autres services. Le centre commercial trouve ainsi sa configuration telle que prévue par la municipalité précédente et qui, faute de candidats, n'avait pu être réalisée.

En presque 4 ans, malgré toutes les difficultés rencontrées, la régie a permis les conditions de cette évolution.

Nous souhaitons aux repreneurs de réussir dans leur entreprise et à Jean Pierre et Claudine de s'épanouir dans leur nouvelle vie.

• Plan d'eau

La 2ème tranche des travaux du plan d'eau est achevée, dans le strict respect du projet approuvé en 2018. Les curieux qui se sont approchés du site ont pu voir à quel point il est bouleversé. Les travaux se termineront en septembre 2024. Il est impératif de prévoir dès maintenant la réhabilitation et les aménagements des abords du plan d'eau reconfiguré et du camping, en concertation avec la population et les associations locales.

• Chaufferie bois

Même si le climat se réchauffe, nous avons encore besoin de chauffer les locaux municipaux en hiver. C'est pourquoi la reprise du projet de chaufferie bois, ébauché en 2018, est la bienvenue. En effet les chaudières fioul de l'école et la mairie à Saint Dizier sont à bout de souffle. Sans parler de l'utilisation d'une énergie obsolète. De plus, la période est propice, avec la mise en place de subventions et d'aides pour les économies d'énergies.

• Éclairage Public

Toujours dans le cadre des économies d'énergie, la coupure de l'éclairage public une partie de la nuit a permis des économies substantielles, malgré l'augmentation du prix de l'électricité. Une autre piste d'économie est la mise en place de lampes basse consommation. À notre sens, après le quartier de la gare, il faut continuer la rénovation de l'éclairage public, d'autant plus que le Syndicat Des Energies de la Creuse prend en charge une grande partie de ces travaux.

• Des projets à foison

Tout cela nous amène à parler des projets éoliens et photovoltaïques dans la commune. Devons-nous laisser tous ces projets se développer de façon chaotique ? Pour l'instant le conseil municipal est dans l'indécision...

Mais au cours de la dernière réunion du conseil municipal, 6 conseillers se sont prononcés pour un projet de parc photovoltaïque de 40 ha (23280 panneaux solaires installés sur des terres agricoles), 5 contre et 4 abstentions. Les communes de Janaillat et Augères ont, quant à elles, votées contre.

• La communauté de communes

D'ici 3 ans, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera mis en place. La distribution de l'eau, l'assainissement collectif seront transférés obligatoirement à la com-com. Début 2024, le SPANC, déjà compétence intercommunautaire, est transféré à EVOLIS. Une nouvelle réglementation pour le ramassage des ordures ménagères mettra en place la taxation à l'enlèvement (on payera aux sacs ramassés). Nous nous devons d'être vigilants sur tous ces transferts de compétences et rester soucieux des intérêts de nos concitoyens.

• Saint Dizier, capitale de la pizza

La pizza est-elle devenue le plat préféré de nos concitoyens ? Sans doute quand on voit comment la municipalité se met en quatre pour que personne ne manque de ce plat.

On pouvait déjà en acheter à la boulangerie, puis à l'épicerie-café. Mais cela n'était sans doute pas assez, alors on a accordé un droit de place à deux pizzerias, le jeudi et le vendredi soir, et pour faire bonne mesure, un kiosque libre-service s'installe sur la place...

Tous ces points de vente étaient-ils vraiment nécessaires, fallait-il une telle concurrence ?

Si la clientèle n'est pas au rendez-vous, ce qui risque d'être le cas, ne risque-t-on pas de tout perdre ?

Enfin, tant qu'à accepter l'installation d'un kiosque libre-service, nous avons demandé qu'il soit implanté à côté de la laverie automatique, dans la continuité du regroupement des commerces, mais nous n'avons pas été entendus ...

• De chicanes en chicanes

Entendus, nous ne l'avons pas plus été quand il s'est agi de mettre en peu d'ordre dans le stationnement et la circulation dans la traversée de Saint Dizier. Après des mois de palabres, c'est le principe de chicanes qui a semblé le mieux convenir à la commission travaux. Et donc un beau jour nous avons vu apparaître des traces rouges sur le sol, marquant l'emplacement de ces futures chicanes.

Nous avons fait part des remarques sur leurs implantations formulées par les riverains et par nous-mêmes, mais sans succès. Il semble que la décision soit prise, sans même avoir consulté le Conseil Municipal !!!

• Un prêt inutilisé qui coûte cher

Fin 2022, nous avons dû nous prononcer sur un prêt-relais de 500 000 € pour payer les factures des travaux du plan d'eau, en attendant que les subventions soient versées. C'est une procédure tout à fait normale dans ce genre de situation, les subventions n'étant versées que sur présentation des factures acquittées et la commune ne débloquent que les sommes nécessaires au fur et à mesure de ses besoins.

Nous avons donc voté pour ce prêt mais à notre grande surprise il s'est transformé en un prêt à court terme sur un an, les 500 000 € étant débloqués immédiatement dans leur totalité.

La commune a donc payé des intérêts sur la totalité de cette somme en 2023 qui, cerise sur le gâteau, n'a pas été utilisée ! En effet, les 500 000 € ont été rendus à la banque début 2024 sans avoir été écornés ! Par contre 15 000 € d'intérêts ont été dépensés en pure perte !!!

• Un projet revu à la baisse

Heureusement, le projet de rénovations des locaux de la mairie à 250 000 €, auquel nous nous sommes toujours opposés, n'a pas reçu les subventions escomptées. Il est donc revu à la baisse, 60 000 € financés en partie par le transfert de l'agence postale à la mairie.

Pour notre part, nous aurions préféré que la Poste soit intégrée à une "Maison France Services", ce qui aurait simplifié la vie de nos concitoyens pour leurs démarches administratives et ainsi regrouper en un même lieu plusieurs services publics. Mais il est trop tard, il aurait fallu faire cette démarche en 2020, le programme de subventions est clos.

La page des élus de l'opposition **Décembre 2024**

• Le Budget

Quand nous avons voté le budget en avril, au vu du montant d'investissement prévu, nous nous attendions à une année particulièrement chargée en réalisations. Malheureusement, nous constatons que les intentions n'ont pas été suivies d'effets, en dehors des travaux du plan d'eau et des rues de la gare et las sinas. Et encore, en ce qui concerne le quartier de la gare, ce sont les syndicats du SDEC et SIAEP qui étaient aux commandes... il ne restait que les lampadaires à la charge de la commune !

• Les travaux autour du multiservice

Nous devrions bientôt voir des travaux de réaménagements autour du multiservice. Alors qu'en commission travaux nous étions tous d'accord pour modifier les places devant l'épicerie, nous avons découvert lors de la rédaction de ce journal, que de nouvelles places seront créées en épis rue de la fontaine à côté de la boulangerie à quelques mètres du parking de 28 places. Sans concertation, et donc sans vote de ce projet en réunion du conseil, les devis pour les travaux ont été signés fin mai 2024. Il est donc trop tard pour apporter des modifications...

• Le plan d'eau

Il faut reconnaître que la météo n'a pas été de notre côté dans cette affaire. Nous espérons que le printemps prochain sera plus clément pour que les travaux se terminent, et que nos concitoyens et les habitants des communes voisines retrouvent enfin cet endroit tant prisé.

Des travaux supplémentaires de curage à hauteur de 100 000 € ont été votés et le marché a été attribué à l'entreprise Agrafeuil. Les membres du conseil étaient unanimes quant à cette décision.

• Le conseil municipal

Nous ressentons des tensions, et comme toujours, un sérieux manque de dialogue et d'information. Nous déplorons également une certaine lassitude et un manque d'assiduité de certains adjoints et conseillers. Pour preuve, nous ne nous sommes réunis que 7 fois en réunion du conseil cette année et jamais au complet. Les commissions en petit comité, et quelques individualités, font dorénavant office de pouvoir décisionnaire.

• Des projets à court et moyen termes

Pourtant, il nous reste encore du pain sur la planche :

- La réalisation de la chaufferie bois en remplacement des 2 chaudières à fuel de l'école de Saint Dizier et la chaudière au gaz de la salle des fêtes.
- Le lotissement du Maucoudert, ou l'office public de l'habitat « Creusalis » a prévu de construire 4 nouveaux pavillons.
- La conception d'un projet global pour le plan d'eau, qui pourrait englober la réfection du camping qui en a bien besoin, des sanitaires proches du tennis, et la création d'un parcours santé autour du plan d'eau.

Pour finir, cette année a été marquée par de nombreux mouvements de personnel.

Nous souhaitons la bienvenue à Hamide, Isabelle, Amandine et Valérie qui viennent d'intégrer le personnel communal. Et nous espérons que Laure, Christine et Cindy s'épanouissent dans leur nouvelle vie.

• Une page se tourne

Cette page c'est celle de ce petit journal, dernier de la mandature. En effet, dès cet automne nous allons entrer en période pré-électorale, ce qui implique des règles strictes que nous entendons bien respecter.

• Le temps des bilans

Cette mandature, écourtée de quelques mois pour cause de COVID a débuté il y a tout juste 5 ans, dans des conditions difficiles pour nous 4, élus de l'opposition, systématiquement mis à l'écart des décisions, à tel point que certains ont jeté l'éponge.

Mais à notre grande surprise ils n'ont pas été les seuls à démissionner, la majorité municipale connaissant également son lot de départs. À tel point que nous ne sommes plus aujourd'hui que 17 au lieu de 19, et encore les présents, toujours les mêmes, sont souvent beaucoup moins nombreux en réunion de conseil municipal.

Les absents systématiques ont sans doute de bonnes raisons de ne pas être là ...

Dans ce contexte, nous avons toujours essayé de travailler pour le bien de notre commune avec une majorité manquant souvent de cohésion. Nous avons voté pour les projets structurants lorsqu'ils nous semblaient justifiés : le plan d'eau, le lotissement du Maucoudert, la chaufferie bois de Saint Dizier, l'aménagement du carrefour de l'école de Masbaraud.

En revanche nous nous sommes toujours opposés à la restructuration de la mairie pour un montant de 250 000 €...

C'est avec plaisir que nous voyons enfin s'achever les travaux du plan d'eau, seul grand projet qui aura été mené à bien sous cette mandature, grâce, notamment à un plan d'action élaboré depuis des décennies et des finances saines léguées par la municipalité précédente. Car contrairement à tout ce que l'on a pu lire ou entendre, le budget de la commune a toujours été excédentaire (chiffres DGFIP à l'appui).

• Penser à l'avenir

Le lotissement, avec à la clé 4 nouveaux pavillons CREUSALIS, et la chaufferie bois, bien utile pour remplacer les vieilles chaudières au fioul des bâtiments de l'école de Saint Dizier, devraient se réaliser l'an prochain.

Mais il faudra encore compter avec le plan d'eau, dont les abords ont beaucoup souffert, leur réaménagement, ainsi que celui du camping, devrait se faire en étroite collaboration avec les habitants et les associations. Sans oublier une vigilance forte sur la qualité de l'eau. Sinon à quoi auraient servi les efforts que nous venons de consentir ?

La maison de santé devrait également occuper les esprits des prochains conseillers. Un nouveau médecin, des solutions alternatives ? Des stratégies semblent se mettre en place grâce à l'Agence Régionale de Santé.

Et n'oublions pas l'épicerie-café. Après avoir résolu l'imbroglio actuel, il faudra réfléchir à la mise en œuvre d'une solution pérenne. D'autres communes, souvent plus petites que la nôtre, y sont parvenues. Nous ne pouvons ici faire la liste de tous les projets auxquels nous avons pensé durant ces 5 années, et que nous n'avons pu porter faute de majorité.

Le bien-être des habitants de la commune, et notamment des plus vulnérables, doit être au cœur des préoccupations des élus.

Nous espérons que la prochaine municipalité, avec une majorité soudée et cohérente, portera ces projets, ainsi que d'autres plus pertinents, dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Mais dans tous les cas, c'est vous, électeurs et électrices, qui choisirez cette majorité en mars prochain.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée durant ce mandat.

Sébastien Aumeunier, Michel Laroche, Bastien Petit-Coulaud